

# MÉLANGES ASIATIQUES

TIRÉS DU

## BULLETIN

DE

L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DES SCIENCES

DE

ST.-PÉTERSBOURG.

---

**TOME VII.**

LIVRAISON 1.

---

ST. - PÉTERSBOURG, 1874.

Commissionnaires de l'Académie Impériale des Sciences:

A ST.-PÉTERSBOURG:

MM. Eggers & C<sup>o</sup>, H. Schmitzdorff, J. Issakof et A. Tcherkessof.

A RIGA:

M. N. Kymmel.

A ODESSA:

A. E. Kechribardshi.

A LEIPZIG:

M. Léopold Voss.

Prix: 30 Cop. arg. = 10 Ngr.

21 Août  
2 Septembre 1873.

**Le prétendu Masque de fer arménien, ou Auto-biographie d'Avétik, patriarche de Constantinople, avec pièces justificatives officielles, par M. Brosset.**

Le titre du présent Mémoire indique dans quel esprit il a été rédigé, dans quelles limites il sera circonscrit. Éloigné, comme je le suis, de toutes les sources qu'il faudrait pouvoir consulter, je ne me propose point de faire ni de refaire *ex integro* l'histoire, connue de tous et d'intérêt presque exclusivement français, du malheureux qui passa, dit-on, la plus grande partie de sa vie dans les prisons d'état, le visage caché sous un masque de fer. Je n'ai donc l'intention de traiter le sujet du masque de fer qu'au point de vue arménien, parce qu'un personnage de cette nation s'y trouve mêlé incidemment; toutefois, j'exposerai avant tout l'état de la question principale.

Un pamphlet<sup>1)</sup>, publié en Hollande, dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> s., ayant fait entendre à mots couverts au public européen, qu'un prince du sang royal

---

1) Mémoires secrets, pour servir à l'histoire de Perse, Amsterd. 1745, cité par Th. Iung, dans La vérité sur le masque de fer, Paris, 1873, 8<sup>o</sup>, p. 33.

de France avait été condamné à cet insupportable supplice, pour sauvegarder la couronne de Louis XIV, Voltaire saisit au vol et employa son esprit à propager, vraie ou fausse, cette farce tragique. Homme d'imagination, de poésie et d'humour, il l'exposa dans ce style entraînant qu'on lui connaît, y joignit des commentaires propres à lui donner un vernis de vraisemblance et la rendit si intéressante qu'après lui plus d'un auteur a cru, dit et soutenu, que l'homme au masque de fer avait existé, que c'était un frère aîné, jumeau, un fils du grand roi. Aujourd'hui, à 122 ans de date de la première émission du canard historique, cinquante-neuf auteurs d'ouvrages sérieux<sup>2)</sup>, sans compter les rédacteurs de simples articles, les romanciers, les écrivains de compositions dramatiques, ont traité la question, développé quatorze systèmes, réussi pour la plupart à battre en brèche et à ruiner les hypothèses de leurs devanciers; un seul, à ce qu'il semble, est arrivé à la démonstration palpable de la sienne, qui est toute nouvelle et renverse toutes les autres. Après celui-là, après M. Iung, d'origine anglaise, au service de l'état-major de France, il ne devra, semble-t-il, rester aucun doute.

Étant admis le fait d'un prisonnier affublé d'un masque de fer, parmi les suppositions imaginées pour la solution du problème, la première en date et la plus spécieuse, avec variantes, est celle d'un fils adultérin d'Anne d'Autriche, d'un fruit légitime de son union secrète avec Mazarin, ou d'un frère jumeau ou d'un fils illégitime de Louis XIV; en second lieu se

---

2) Marius Topin, L'homme au masque de fer, 2<sup>e</sup> édition, Paris, 1870, 8<sup>o</sup>, p. 5.

présente celle d'un diplomate italien, le comte Matthioli, puis celle qu'aujourd'hui nous sommes en mesure de démontrer impossible, qui toutefois, il y a 48 ans, quand elle a été aussi vigoureusement qu'illogiquement produite, ne manquait pas d'une certaine vraisemblance, reposant sur la personnalité d'Avétik, patriarche arménien de Constantinople, enlevé, comme Matthioli, au mépris du droit international.

La curiosité publique avait été fortement éveillée, lorsque le pamphlet hollandais avait lancé, sous des noms persans, l'aventure d'un prince, fruit des secrètes amours du roi de France et condamné, pour avoir frappé un fils légitime de celui-ci, à une suppression perpétuelle. Voltaire, qui avait ses raisons de ne pas aimer les lettres de cachet et les culs de basse-fosse des bastilles royales, mit cette aventure sur le compte du grand-père de son persécuteur. Il supposa donc que quelques mois après le décès de Mazarin, mort le 9 mars 1661, Louis XIV étant alors dans sa 23<sup>e</sup> année, un inconnu avait été séquestré dans le château de l'île S<sup>e</sup>-Marguerite, sur la côte de Provence, dans les conditions de la plus rigoureuse suppression d'état qu'il soit possible d'imaginer, et là-dessus échafauda son système de suppositions<sup>3</sup>). Or, à l'époque de l'apparition du *Siècle de Louis XIV*<sup>4</sup>), les événements

---

3) Le bibliophile Jacob a émis l'opinion que le pamphlet hollandais est l'œuvre de Voltaire, qui se vantait d'être le premier à avoir mis en circulation l'histoire du masque de fer; Jung, p. 35.

4) Chez M. Topin la publication du *Siècle de Louis XIV* est indiquée en 1751, p. 12. La même année est aussi indiquée chez M. Th. Jung, p. 33, mais p. 18, il y a une variante, 1771, que je crois fautive. Le fait est que dans la *Biographie universelle*, ouvrage généralement estimé, à l'article Voltaire, on lit que ce travail

étaient trop récents, et la machine gouvernementale française fonctionnait avec trop de secret, pour qu'il fût possible à la critique de porter un œil indiscret sur les mystères des cabinets européens; celui de France était donc, comme tous les autres et plus que tous les autres, inaccessible à la critique historique, à des investigations malveillantes. Comment aurait-on pu dès-lors démontrer que le véritable homme au masque avait été arrêté, non en 1661, mais 12 ans plus tard, le 29 mars 1673, et après avoir roulé de la Bastille à la citadelle de Pignerol, de là à celle d'Exiles, aux îles de S<sup>o</sup>-Marguerite, était revenu mourir à la Bastille, à 30 ans passés de distance, le 19 novembre 1703 <sup>5)</sup>? Ce résultat, acquis aujourd'hui à la science, à force d'investigations, après les travaux microscopiques de quatre générations d'infatigables chercheurs, était positivement impossible à l'époque où écrivait Voltaire.

Le système roulant sur Matthioli n'offrait pas de moindres difficultés. Ce secrétaire du duc de Mantoue avait négocié en personne avec Louis XIV, en 1678, la vente de la ville de Casal, appartenant à son maître et du consentement de celui-ci; généreusement payé par le roi de France, il crut pouvoir faire un chantage profitable en vendant le secret de l'opération aux gouvernements allemand et espagnol, que la chose intéressait plus spécialement. Mais Louis XIV, non moins mécontent de la découverte de ses négociations que de la perfidie du diplomate italien, le laissa ou fit ar-

---

fut imprimé pour la première fois en 1752, à Francfort, chez Muller. 2 vol. in-12°. La nouvelle Biogr. univ. donne les mêmes indications.

5) Iung, p. 58.

rêter par ses agents, le 2 mai 1679. On connaît positivement, année par année, toute la carrière de Matthioli jusqu'en 1694, puis on apprend par une dépêche officielle qu'il est mort le 27 ou le 28 avril de cette même année<sup>6)</sup>: ce n'est donc pas lui qui a été enterré à Paris le 19 novembre 1703.

Quant au patriarche arménien Avétik, le système du chevalier de Taulès, qui lui a consacré tout un livre, lequel je ne connais que par des extraits, n'est pas moins défectueux. Dès l'apparition de ce travail, les employés du ministère français des Affaires étrangères eurent beau montrer à l'auteur les actes et documents officiels faisant foi que ce personnage n'était venu en France, sans masque, qu'en 1706, y avait abjuré le 22 septembre 1710, et qu'il était décédé notoirement à Paris le 19 novembre 1711, enfin qu'il était enterré dans le chœur de la paroisse de S.-Sulpice, M. de Taulès répondait à tout que son siège était fait<sup>7)</sup>, que les jésuites, auteurs de l'enlèvement, avaient faussé noms et dates sur les registres mortuaires<sup>8)</sup> — celui de Du Jonca, dont je parlerai bientôt, n'était pas encore connu.

Une des plus graves raisons qui soutenaient dans leurs dires les adhérents du système Matthioli, c'était qu'on avait relevé sur le registre mortuaire de l'église de S.-Paul, à Paris, la mort et l'enterrement, à la

---

6) Iung, p. 72, 91, 93.

7) M. Topin, ch. XIII.

8) Iung, p. 174; Topin, p. 178. Dans l'ouvrage de M. Topin, la légende vraie d'Avétik occupe les chapitres XI — XIV, et, à la fin du volume, on lit une fine réplique aux critiques du P. jésuite Turquand. J'ai moi-même analysé tous les actes, que l'on trouvera plus bas, dans et après l'Autobiographie du personnage.

date indiquée, 19 novembre 1703<sup>9)</sup>, d'un individu nommé là *Marchiali*. Dans l'ignorance où l'on était alors et des faits ayant précédé l'arrestation, et de la suite des événements relatifs au personnage dont il s'agit, on put facilement croire à une altération de nom, faite à dessein, ou à une mauvaise lecture de celui inscrit sur le registre; combien d'étymologies fausses ont été admises commè vraies avec moins d'éléments de vraisemblance que celle-là!

Ces considérations nous amènent à la dernière hypothèse.

Depuis l'année 1869, quelques hommes de talent n'ont pas craint d'aborder sur nouveaux frais un sujet aussi hérissé de difficultés que celui du Masque de fer, difficultés véritablement considérables, puisqu'il suffit d'avoir ignoré, omis ou perdu de vue une seule source, un seul témoignage, dont il y a des centaines, éparses dans une infinité de dépôts, pour être induit à avancer des faits matériellement faux et complètement insoutenables en bonne critique.

D'après les notes que j'ai recueillies dans les publications périodiques<sup>10)</sup> de ces dernières années, M. Marius Topin a fait imprimer en 1867 et 1870 une première et une seconde édition de *L'homme au masque de fer*, ouvrage très consciencieux, où sont discutés, au moyen de recherches très développées et de dépêches officielles, les divers systèmes émis par ses devanciers, et dont la conclusion est que l'individu masqué, mort le 19 novembre 1703, est *Matthioli*. Comme ce livre renferme, ainsi que je l'ai dit, plu-

---

9) Iung, p. 57, 58.

10) *Le Nord*, mardi 15 nov. 1869.

sieurs chapitres excellents, consacrés au patriarche Avétik, j'en reparlerai et en profiterai plus loin.

Un article fort bien raisonné de la Revue des deux mondes, décembre 1869, en rendant compte du travail de M. Marius Topin, en adopta les conclusions. Toutefois la critique ne fut pas unanime dans ses affirmations. M. Jules Loiseleur, dans la Revue contemporaine du 15 décembre 1869, nia que Matthioli réunît toutes les conditions, parce que ce personnage ne vint aux îles d'Hyères qu'en 1694, et que le prisonnier masqué y était déjà en 1688 — je ne veux pas discuter ces raisons — mais il rend justice à l'auteur et loue presque sans restriction les chapitres consacrés à Avétik.

La même Revue et le même critique, en février 1870, démontre par de nouveaux détails que Matthioli n'est pas l'homme au masque de fer, qu'il est mort très probablement entre 1694 et 1696, indication fort importante, en face de la date indéniable du 19 novembre 1703, assignée à la mort du prisonnier masqué de la Bastille, de Marchiali. Je dis indéniable, car elle est aussi inscrite dans le registre particulier du lieutenant de la Bastille, Du Jonca, qui écrivait pour lui seul, sans aucune intention de publicité, à l'abri de toute influence étrangère, non pas, il est vrai, sous la forme *Matthioli*, mais sous celle de *Marchiel*, qu'il avait recueillie telle de la bouche des personnes compétentes.

Marchiali était porté dans le registre de la paroisse comme âgé d'environ 45 ans, et Matthioli devait en avoir au moins 63, étant né le 1<sup>er</sup> décembre 1640. En effet, pour avoir été chargé en 1678 de la négoc-

ciation que nous savons, avec le roi Louis XIV, ce n'était pas trop d'un homme d'âge mûr.

Le mardi 22 février 1870, le Journal Le Nord revenait de nouveau sur l'ouvrage de M. Topin et soutenait que le système du *jésuite Avétik*, mis en avant par le chevalier de Taulès, était radicalement faux, mais que celui de Matthioli avait pour lui une grande vraisemblance, sans expliquer toutefois les égards particuliers dont le prisonnier, au dire de Voltaire, avait été l'objet.

Avec non moins de raison, la Revue contemporaine, 12 mars 1870, dans un article sur les prisonniers de Pignerol, 1<sup>re</sup> Partie, repoussait de nouveau avec force Matthioli et revenait sur l'indication importante, que ce personnage disparaît entièrement des dépêches depuis 1693, qu'il devait être mort le 27 ou le 28 avril 1694: c'était la conclusion de M. Iung, auteur de l'article. <sup>11)</sup>

Enfin en 1873 paraissait «La vérité sur le masque de fer, les empoisonneurs,» par Th. Iung, officier d'état-major. Ce nouveau joûteur, au lieu de ressasser purement et simplement les anciennes dépêches, a abordé une source, jusqu'alors non touchée, les archives du ministère de la guerre, sous Louvois, et pris une direction tout-à-fait nouvelle.

La masse des lecteurs ne connaît guères, du siècle de Louis XIV, que le glorieux côté littéraire, les brillantes galanteries, les splendeurs des monuments, les heureuses conquêtes, suivies, il est vrai, de doulou-

---

11) Iung, La vérité sur le masque de fer, p. 91 — 93. C'est là que sont données par l'auteur les raisons et les preuves finales de l'exclusion de Matthioli, et de sa mort en l'année indiquée.

reuses défaites, qui rappellent aux Français les malheurs actuels de leur patrie; ce que l'on perd facilement de vue, ce sont les mauvais côtés de ce règne si grandiose, les abus du despotisme, des lettres de cachet, l'immoralité, les conspirations, les infamies des empoisonneurs, tels que la Brinvilliers, la Voisin, Exili, le marquis de S<sup>e</sup>-Croix, tous objets traités dans le ch. XL du Siècle de Louis XIV, par Alexandre Dumas. Dans les six années 1673 — 1679, les complots, les empoisonnements par la poudre dite De succession, avaient pris en France un développement si effrayant, et l'établissement d'une chambre ardente révéla de telles iniquités, dans les rangs les plus élevés de cette société si brillante tout à la fois et si pourrie, que le roi lui-même recula devant l'application des lois, et engagea à s'expatrier de leur plein gré certaines personnes soupçonnées, qu'il honorait de sa bienveillance particulière.

Or c'est justement en 1673 que les dépêches de Louvois, alors ministre de la guerre, consultées pour la première fois par M. Iung <sup>12)</sup>, ont livré à cet auteur les traces d'une conspiration aux ramifications étendues, organisée en Hollande, dont le chef principal, le détestable, l'exécrable aventurier, — car il est toujours ainsi qualifié, fut arrêté, par les soins de la police de Louvois, à une souricière savamment organisée aux gués de la Somme, près de Péronne, le 29 mars de ladite année; conduit à la Bastille le 3 avril, il y passa un an, de là à Pignerol, le 6 avril 1674, à Exiles, en octobre 1681, à S<sup>e</sup>-Marguerite, le 30 avril

---

12) P. 360 sqq.

1687; enfermé à la Bastille le 18 septembre 1698, et toujours couvert d'un masque de velours noir, de façon à n'être ni vu ni reconnu de personne, c'est lui qui mourut à Paris le 19 novembre 1703.<sup>13)</sup>

Veut-on savoir qui était ce dangereux personnage? Il avait, avant son arrestation, plus de noms que de masques après. C'était, suivant les lieux et les circonstances, le chevalier de Rieffenbach, le chevalier des Harmois ou des Hermois, Louis de Oldendorf, de Nimègues, Lefroid, de Froid, Latour, enfin de Marchiel, un noble lorrain. M. Iung établit d'une manière concluante qu'en Lorraine ce nom s'écrit aussi Marcheuil, Marcheulle, comme on dit Choiseuil, Choisiel; Chasteuil, Chastiel, Chastel; on dit encore Maréchal, Marchal, et cette famille, par des alliances, s'est fréquemment unie et mêlée à celle des Harmois. Dans mon humble opinion, formée, il est vrai, non par l'étude des sources, mais par la simple lecture des dépêches citées, ce nom de noble lorrain, avec ses variantes, est singulièrement en rapports avec l'extrait suivant du registre du lieutenant de la Bastille Du Jonca:

«Du mesme jour, lundy 19<sup>o</sup> de novembre 1703, le prisonnier inconnu, toujours masqué d'un masque de velours noir, . . . est mort le jour d'huy . . . et a été enteré le mardy à quatre heures de laprès-midy 20 novembre, dans le semetière Saint-Paul. Je apris du depuis qu'on l'avet nome sur le registre M<sup>r</sup> de Marchiel; que l'on a païe 40 livr. d'anterement.» C'était, en 1691, le personnage désigné dans les dépêches

---

13) Iung, p. 18, 378, 382.

sous le nom de «le prisonnier d'il y a vingt-ans,» c'était enfin celui que les autres auteurs qui ont cité le registre mortuaire de S.-Paul nomment Marchiali, mais que le seul Du Jonca nomme plus exactement «de Marchiel.» Malgré la variante, le registre de Du Jonca me paraît mériter une foi entière, et la question être complètement résolue.

Je dois ajouter qu'un grand roman historique, commencé dans le feuilleton du Petit Moniteur, le 16 février 1873, par M. F. Du Boisgobey, a mis en action, dans un récit très attachant, les principaux moments de ce drame, jusqu'ici interminable, qui avait duré 30 a. 7 m. et 19 j.

Pour l'objet de ce Mémoire, l'analyse rapide que je viens de donner de la question de l'homme au masque de fer est suffisamment élucidée, et le dernier mot, sur l'identité de Marchiel ou Marchiali, non-seulement élimine Matthioli, mais lui substitue celui qui, seul jusqu'à présent, a les droits authentiques au masque habituellement porté. Le masque reste, ainsi que le héros de cette intéressante énigme historique.

Il est temps d'arriver au personnage principal de mon travail, au patriarche arménien Avétik.

Vers la fin de 1836 je fus admis pour la seconde fois <sup>14)</sup> à faire des recherches dans les archives du ministère français des Affaires étrangères. L'ancien drogman à Constantinople, M. Bianchi, bien connu par

---

14) Les résultats de mon premier travail ont été publiés dans divers NN. du Journ. asiat. pour 1832; ils sont relatifs à une certaine Marie Petit, recommandée à M. de Ferriol, par le roi de Géorgie Wakhtang VI, et aux rapports de la Géorgie avec la France, en 1714, par l'entremise du prince Soulkhan-Saba.

ses solides travaux sur la lexicologie turque, m'ayant fait connaître par occasion les pièces du dossier arménien d'Avétik, me procura toutes les facilités pour les lire et en prendre des extraits. Je m'estimai heureux de pouvoir étudier à fond une affaire aussi curieuse que celle-là, qui m'occupa durant plusieurs mois. En arrivant à S.-Pétersbourg, l'année suivante, je soumis à l'Académie des sciences un aperçu raisonné de mon travail, auquel j'étais résolu de donner toute l'extension que mérite le sujet. <sup>15)</sup>

Toutefois, comme il s'agissait d'une matière délicate, d'un événement où la diplomatie française du XVIII<sup>e</sup> s. s'était montrée, de son propre aveu, peu délicate dans l'emploi des moyens, j'hésitais à publier ce que j'avais appris grâce seulement à la confiance de l'administration <sup>16)</sup>, dans les volumes de la Correspondance turque. N'ayant pas réussi, après deux tentatives, à obtenir l'approbation et autorisation demandée auprès de qui de droit, je renonçai à mon projet et gardai mes notes, résolu d'attendre un moment plus favorable.

Or, ainsi que je l'ai dit, la question s'étant réveillée en 1869, M. Marius Topin, que je ne connais point personnellement, après avoir eu entre les mains les mêmes matériaux que moi, à l'exclusion du dos-

---

15) *Bullet. scient. t. IV, p. 87.*

16) J'ai pu consulter et extraire, de cette Correspondance, les volumes: *Supplément, 1699 — 1700; 1699; 1699, 1700; Corresp. de M. de Ferriol; 1700, 1, 2, id.; 1703, 4, id.; 1705 et six mois 1706, id.; 1706, 7, 8, id.; 1709, 1710; la suite des correspondances a été examinée superficiellement. Tout le reste de mes extraits provient du dossier d'Avétik: 509 pièces arméniennes et turques, et quelques autres papiers.*

sier arménien et turk d'Avétik, après avoir consulté les mêmes correspondances, en a donné des extraits, a formulé avec une juste sévérité son jugement sur les actes, sur les péripéties d'un drame accompli il y a 166 ans. Je me crois d'autant plus libre d'exprimer maintenant mon opinion, que plus de cinq générations se sont écoulées, et que l'état des choses n'intéresse plus que les curieux de recherches historiques.

Telle est la question.

Le zèle de la propagande religieuse part d'un principe trop respectable, la conviction profonde de la vérité et le désir de la faire connaître à ceux qui l'ignorent, pour que l'historien soit en droit de le blâmer sans restriction. Toutefois les meilleures choses ont leurs limites: le Sauveur a qualifié lui-même du titre de *Boanergès* ou *Filii tonitruï*, deux de ses disciples, et de *Zelotès* un troisième, qui avaient montré plus de ferveur que de sagesse dans leur dévouement<sup>17)</sup>. Lamotraye, dans ses Voyages, et M. de Ferriol dans sa Correspondance, ne peuvent s'empêcher d'infliger un blâme sévère aux fougueux emportements, aux manœuvres trop peu mesurées des missionnaires catholiques dans les pays soumis à la Turquie.

Voici à ce sujet un extrait verbal de l'ouvrage de M. Topin, p. 158:

«Les jésuites, dit-il, avaient accru de plus en plus l'importance de leur rôle, et à l'influence directe que la cour de Rome exerçait sur l'ambassadeur français par ses dépêches pressantes, ils ajoutaient les effets de leurs récriminations continuelles, de leur fiévreuse

---

17) Marc., III, 17; Luc. VI, 15; Act. I, 13.

et turbulente activité, de leurs envahissements audacieux. . . . Dominant Ferriol par Versailles autant que par Rome, prêts à le calomnier, s'il cessait d'être leur instrument, et assez forts pour le renverser. . . , ils étaient maîtres absolus de la situation, et leur responsabilité devant l'histoire est aussi incontestable que leur puissance.» A cela ajoutons les propres paroles de Ferriol, ici même, p. 159: «Ils veulent tous ici passer pour des ministres, ils se croient plus éclairés que les ambassadeurs, . . . ces bons pères, qui ne devraient aller qu'au bain et chez les chrétiens établis dans le pays, ne laissent pas de voir les puissances et d'imposer à tout le monde en matière de politique. Lorsqu'un ambassadeur veut les réduire dans les bornes qui semblent leur être prescrites, ils le traitent d'homme sans religion, qui sacrifie tout à son ambition.»

Il est malheureusement vrai que les chefs de l'église, ceux-là mêmes qui n'ont pas de termes pour flétrir les cruautés de Néron, de Dèce et de Dioclétien, ont au XIII<sup>e</sup> siècle organisé l'Inquisition, qui mettait en coupe réglée les dissidents, immolés par dizaines de mille durant cinq cents ans; livré au bûcher, en 1415 et 1416, les docteurs de Prague; à l'épée des fanatiques, en 1572 et 1685, ceux de Paris et de toute la France: ce sont eux aussi, comme on le verra plus loin, dont le zèle illogique a présidé aux malheurs du patriarche de Constantinople, sujet de cette étude.

Convertir des Turks au christianisme, c'est ce qui ne s'est pour ainsi dire jamais vu; arracher des Arméniens à leur foi nationale, à leur hiérarchie, à leurs rites anciens, cela ne s'est jamais fait sans que les

docteurs grégoriens n'aient hautement réclamé contre la tentative de les soumettre à la suprématie d'un étranger, aux dépens de leurs intérêts pécuniaires et d'amour-propre; car ici dogmes, rites, revenus, tout se confond pour exciter une opposition, dont les tristes effets se sont produits, lors du concile de 1870, avec une intensité particulière.

Il ne faut donc pas s'étonner si, au commencement du XVIII<sup>e</sup> s., la prépondérance religieuse affectée par Louis XIV et l'ingestion exagérée des missionnaires dans les questions de religion et d'administration cléricale, parmi les Arméniens grégoriens ou francisants, comme on qualifiait les adhérents des catholiques, ont eu de funestes suites. Les divisions entre ces deux parties de la nombreuse population arménienne de Constantinople en étaient venues à ce point, lorsque commença la carrière publique d'Avétik.<sup>18)</sup>

Né en 1657, à Thokhath, l'ancienne Evdokia, ordonné prêtre à 23 ans, sacré dix ans plus tard, en 1690, évêque d'Arzengan, avec les pouvoirs archiepiscopaux, il fut appelé au patriarcat de Constantinople en 1701, par le choix de ses compatriotes et par le moufti Feizoullah, à l'époque où les fréquentes mutations et la corruption avaient fortement relâché les liens de la discipline religieuse; on a des preuves que, soit conviction sincère, soit effet de son ambition, il était alors en bonnes relations avec les missionnaires latins, et que ceux-ci avaient activement aidé à son élévation. La chose n'était pas trop difficile,

---

18) V. à ce sujet le ch. XI de l'ouvrage de M. Topin; cf. le ch. XXVIII de l'historien Arakel, sur les actes inqualifiables des missionnaires catholiques, à Lemberg, en 1629 — 1659.

puisqu'en payant une somme fixée et proposant un boni au grand-vizir, les concurrents étaient assurés du succès de leur compétition.

Cependant, ayant tardé quelques mois à se rendre à son poste, il fut momentanément évincé et remplacé par un certain Ephrem, qu'il réussit pourtant à renverser au bout de quelques mois. Ses propensions franques étaient-elles intimes ou seulement feintes, pour le besoin de ses intérêts, c'est ce qu'il est difficile d'affirmer et de démontrer: ce qu'il y a de sûr, c'est qu'avant, pendant et après les cinq années de sa carrière publique, il a toujours fait profession, verbalement et par-écrit, de respect pour le pape et de soumission aux lois de l'église romaine, sans faire jamais de démarche décisive dans le sens des missionnaires; qu'il s'est au contraire constamment montré l'adversaire des Arméniens francisés, et qu'enfin l'ambassadeur français Ferriol, ennuyé de le trouver toujours sur son chemin, chaque fois qu'il voulut agir ouvertement en faveur des protégés de l'ambassade et de l'influence du roi très chrétien, le fit enfin enlever, à la sollicitation et avec la coopération active des deux pères jésuites Braconnier et Tarillon. C'est ce qu'assurent positivement diverses autorités alléguées par M. Topin.<sup>19)</sup>

Le même auteur ne laisse aucun doute à ce sujet, quand il dit, p. 168 et note 1: «Pour se débarrasser à jamais de son ennemi, Ferriol imagina en plein XVIII<sup>e</sup> s., l'acte le plus violent, le plus étrange, qu'un représentant d'une nation civilisée ait jamais osé com-

---

19) p. 389, 395.

mettre. Ce fut lui qui eut le triste honneur d'en concevoir le projet. «Je me suis examiné avec attention, dit Ferriol, dans une dépêche du 2 février 1708, et si quelqu'un m'a porté à une résolution violente contre Avédick, je dirai que c'est le seul père Hyacinthe<sup>20)</sup>, qui m'exagérait tous les jours sa méchanceté et ses crimes.»

Il est bon d'ajouter que d'excentrique qu'il était lors de son entrée en fonctions comme ambassadeur, Ferriol devint positivement fou, non peut-être d'une maladie aiguë, comme la folie ordinaire, mais d'un tel détraquement du cerveau, et d'une telle inaptitude à l'exercice normal de ses importantes fonctions, qu'il fut destitué en 1710 et embarqué de force pour la France, où il ne devait plus retrouver sa victime.

Tel étant le personnage dont je m'occupe dans le présent Mémoire, laissons-le parler lui-même. Son Autobiographie a été rédigée vers la fin de 1710, quand il était encore à la Bastille, dans un état intermédiaire entre le secret et la liberté définitive.

N'étant qu'un simple philologue, rapporteur de pièces, je m'efforcerai de donner à mes traductions l'exactitude, à la chronologie des faits la précision la plus complète. J'appuierai, autant que faire se pourra, chaque fait du document correspondant, extrait du dossier. Puis je donnerai mes extraits fidèles des messages de Ferriol, les complétant, suivant le besoin, par ceux de M. Topin; ensuite viendra la série des pièces officielles turques, analysées par Pétis de Lacroix, qui n'auront pas trouvé place dans mes notes; enfin va-

---

20) C'était un père capucin, souvent nommé dans les dépêches de Ferriol; v. plus bas.

raîtra la série des documents arméniens dont quelques-uns traduits intégralement et ayant un rapport direct à mon sujet.

Mes notes ayant été recueillies et mes traductions faites il y a maintenant 37 a., quand j'avais les originaux entre les mains, je manque aujourd'hui du moyen de contrôler les unes et les autres; je puis avoir oublié des choses essentielles, commis des erreurs, et me recommande à l'indulgence de mes lecteurs.

